



## PREMIERS ATELIERS CITOYENS DU CNCPH ORGANISÉS EN COLLABORATION AVEC DES CDCA 10 propositions pour lutter contre l'isolement et renforcer l'entraide

### Préambule

Créé par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) remplace le Conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH, déclinaison locale du CNCPH) et le Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA), dans une optique de convergence des politiques de l'autonomie.

**Le CDCA assure la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département.**

Le lien entre les CDCA et le CNCPH figure dans les missions de celui-ci, puisqu'il doit débattre sur la base du rapport d'activité de ces instances, compilé par la CNSA et réalisé tous les deux ans.

Au-delà de cette obligation formelle et depuis le début de la mandature en cours, le CNCPH a souhaité **développer des liens plus étroits avec ces instances départementales** qui représentent la déclinaison dans les territoires de la participation à la construction des politiques publiques du handicap impulsées au niveau national.

### DEUX PREMIERS JALONS POUR DÉGAGER DE VRAIES PISTES DE TRAVAIL EN COMMUN

---

#### *Première rencontre nationale du CNCPH et des CDCA le 11 février 2021*

A l'occasion du 16<sup>ème</sup> anniversaire de la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », **le CNCPH a organisé, le 11 février 2021, la première rencontre nationale du CNCPH et des CDCA.**

A cette occasion, les représentants des CDCA ont notamment évoqué les problématiques liées au fonctionnement de ces instances, les difficultés rencontrées pour le renouvellement des mandats en 2020 (en lien avec la crise sanitaire), les freins à lever pour rendre effective la démocratie participative au niveau local ou encore les thématiques sur lesquelles il était important de travailler avec le CNCPH.

Lors de cette rencontre, les CDCA ont exprimé la nécessité de **mettre en place de nouveaux outils** pour garder le lien et mieux travailler avec le CNCPH, à savoir la mise en place de rencontres dans les territoires, d'une lettre d'information et l'organisation d'Universités d'été. Des **thématiques prioritaires** sur lesquelles il apparaît nécessaire de travailler en complémentarité au niveau national et au niveau des territoires ont été définies, par ordre de préférence : l'habitat inclusif, la lutte contre l'isolement, l'articulation entre les secteurs du vieillissement et du handicap, ou encore l'accompagnement par les pairs.

### *Première édition des Ateliers citoyens*

La Commission Territoires et Citoyenneté du CNCPH, créée au début de la mandature en cours, a un rôle transversal vis-à-vis des autres Commissions et est particulièrement chargée **d'assurer le lien entre les travaux du CNCPH et les dynamiques de territoires**, au premier rang desquelles figurent notamment les CDCA. La Commission étudie par ailleurs les problématiques des personnes en situation de handicap en outre-mer ou Françaises de l'étranger, des élus en situation de handicap, et assure le suivi des chantiers transversaux qui impactent l'exercice des droits dans les territoires (feuille de route MDPH 2022, loi 3DS, communautés 360, ...).

A ce titre, cette commission, en partenariat avec les conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Gard, de la Moselle et de la Loire-Atlantique, a organisé **trois ateliers citoyens en visioconférence** les 7, 8 et 11 juin 2021.

Les objectifs des ateliers citoyens étaient les suivants :

- **Débattre dans les territoires** autour des questions du handicap avec un panel de citoyens, avec ou sans handicap ;
- **Tisser des liens forts entre les CDCA et le CNCPH**, partager et mutualiser les expertises, mettre en place des actions en commun ;
- **Construire des propositions concrètes** à partir des débats, qui seront officialisées à l'occasion des Universités d'été du CNCPH 2021.

Ces ateliers ont rassemblé une cinquantaine de participants de profils variés (membres des CDCA, personnes en situation de handicap, proches aidants, professionnels de l'accompagnement, représentants institutionnels, représentants associatifs, étudiants, élus, entrepreneurs, enseignants-chercheurs, ...).

Les participants ont été amenés à échanger en petits groupes autour de trois questionnements :

- Qu'est-ce que la crise sanitaire a mis en évidence sur les situations d'isolement des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants ? Comment les prévenir ?
- Quelles formes d'entraide permettent de lutter contre l'isolement ? Quel impact de la pair-aidance et comment la développer ?
- Quels usages des outils numériques dans ce cadre ?

# 10 propositions pour lutter contre l'isolement et renforcer l'entraide au bénéfice des personnes en situation de handicap et leurs aidants

Un premier temps d'échange transversal a été consacré à l'**analyse des conséquences de la crise sanitaire en matière d'isolement des personnes en situation de handicap**, mettant ainsi en évidence le risque accru d'isolement, en particulier pour certains publics (surdit , malvoyance, troubles psychiques, grande d pendance, ...), ainsi que l'impact sur les aidants, mais aussi l'importance cruciale de maintenir un accompagnement humain de qualit  et la vigilance face au risque de fracture num rique et de r gression des droits. Les  changes ont  galement mis en avant de nombreuses initiatives solidaires dans les territoires.

Les participants ont ensuite pu exprimer de nombreuses propositions op rationnelles sur chacune des probl matiques abord es. Il est   noter que la **notion d'accompagnement humain** a  t  centrale au sein de l'ensemble des ateliers, tous d partements et toutes th matiques confondues. Les animateurs ont pu  galement remarquer la **convergence des constats** et de certaines propositions,  manant spontan ment de territoires pourtant contrast s et de profils tr s divers de participants. Enfin, certaines propositions font d j  l'objet d'une amorce de mise en  uvre au sein de l'un ou l'autre de ces trois d partements, ce qui d montre qu'une vraie **dynamique d'action** peut se mettre en place   l'initiative des personnes, de leurs aidants, de leurs repr sentants et de partenaires impliqu s et motiv s.

## PROPOSITION N 1

**D velopper l'acc s aux aides humaines**, prioritairement au travers des Service d'Aide et d'Accompagnement   Domicile (SAAD) qui assurent la mission indispensable d'accompagnement   la vie quotidienne et des Services d'Accompagnement   la Vie Sociale (SAVS) qui assurent une mission de conseil et de soutien ponctuel   l'accompagnement   la vie sociale :

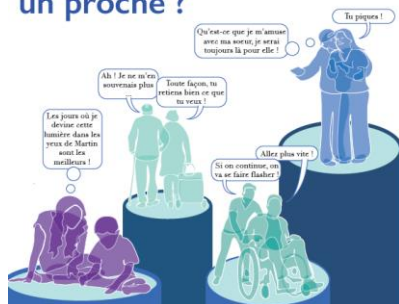
- ➔ Am liorer le maillage des services   domicile, de l'attractivit  et de la reconnaissance de ces m tiers (r mun ration, formation) dans le cadre de la cr ation de la 5 me branche autonomie ;
- ➔  tendre les b n fices de l'avenant 43 (augmentation de la r mun ration des auxiliaires de vie du secteur associatif) aux services priv s qui assurent une grande partie de l'aide humaine, notamment sur les besoins sp cialis s (autisme, grande d pendance, polyhandicap.....).

## PROPOSITION N 2

**Am liorer le soutien aux aidants**

- ➔ D velopper les solutions de r pit et de relayage   domicile ;
- ➔ Am liorer la formation des aidants ;
- ➔ Mettre en place un service public de coordination de l'aide aux aidants   l' chelle d partementale.

## Vous aussi vous aidez un proche ?



**Améliorer la reconnaissance des aidants : des exemples d'actions menées dans le Gard.** Afin d'aider les personnes qui accompagnent un proche en situation de handicap ou une personne âgée à se reconnaître en tant qu'aidant, le CDCA du Gard a élaboré le dépliant d'information « aimer-aider » mettant en visibilité les aides dont ils pourraient bénéficier (statut d'aidant, associations, formation, lieux d'accueil) Dans une note plus ludique, le CDCA a organisé pour la première fois un moment de convivialité réunissant près de 200 aidants du département sous la forme d'une: « Bodega des aidants ».

**La Maison des Aidants de Moselle, un lieu pour accompagner l'aidant et l'aidé.** L'association Collectif Handicap 57 a créé une « Maison des aidants » qui s'inscrit dans une démarche innovante de « pair-aidance » permettant à des aidants d'offrir à d'autres aidants un accompagnement global de proximité tout au long de leur parcours de vie, de l'annonce du handicap, de la maladie, à la vie quotidienne, y compris la perte de la personne aidée et du statut d'aidant.

## PROPOSITION N°3

**Développer l'offre d'activités sportives, culturelles et artistiques inclusives,** en particulier à destination des jeunes en situation de handicap.

**Avec l'Association Handi'ArtMix de Loire-Atlantique, l'art permet de rompre l'isolement :** l'association nantaise permet à des adultes handicapés de participer à des ateliers artistiques de peinture, photo et musique en mobilisant des artistes professionnels formés à la prise en charge du handicap et encadrées.



## PROPOSITION N°4

**Encourager le développement de l'offre d'habitats inclusifs,** ouverts sur la vie locale, comme nouvelle forme de réponse pour lutter contre l'isolement des personnes vivant seules à domicile ou dans un établissement collectif :

- ➔ Mobiliser l'aide à la vie partagée pour développer l'offre de logements inclusifs ;
- ➔ Promouvoir la création de lieux d'activité partagés au sein de ces habitats.

## PROPOSITION N°5

**Développer l'accompagnement par les pairs,** en diffusant la démarche dans tous les établissements et services et **favoriser le bénévolat** des personnes en situation de handicap.

L'exemple du dispositif d'appui à l'inclusion sportive (DAIS), porté par le comité sport adapté du Gard, qui mobilise des personnes en situation de handicap pair-aidants sportifs pour accompagner d'autres personnes dans leur pratique sportive.

## Les UnsDi<sup>ff</sup>érents



La pair-aidance artistique avec l'exemple du groupe musical « Les UNSdifférents » du Gard : composé de personnes déficientes intellectuelles, ce groupe se produit dans des EHPAD, des associations ou festivals locaux, accompagné par un éducateur artiste dans l'écriture et l'interprétation de leur chanson. Suivant leur devise, « Vaincre l'indifférence en acceptant la différence » ils permettent un triple aidance : vis-à-vis des personnes elles-mêmes, de leurs proches qu'ils re-socialisent, du public.

### PROPOSITION N°6

Soutenir la création de réseaux d'entraides de proximité entre bénévoles :

- ➔ Structurer la participation des bénévoles en élargissant le dispositif MONALISA destiné aux personnes âgées isolées aux personnes en situation de handicap.

### PROPOSITION N°7

Encourager le développement des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) qui ont montré leur efficacité pendant la crise.

### PROPOSITION N°8

S'appuyer sur une utilisation nouvelle des outils numériques et des réseaux sociaux pour lutter contre l'isolement et faciliter l'accès aux services publics :

- ➔ Généraliser la dématérialisation des démarches administratives, tout en veillant à toujours proposer une alternative « papier » ;
- ➔ Développer le volet « réseaux sociaux » des Communautés 360, le dispositif de soutien aux personnes en situation de handicap sans solution développée sur les territoires lors de la crise sanitaire.

Dématérialisation d'un festival musical en Loire-Atlantique pour toucher de nouveaux publics : format mixte avec des Facebook Live et des activités en présentiel pour favoriser l'interconnaissance des acteurs du réseau et un programme d'activités multiples (culturelles, sportives) pour les jeunes en situation de handicap.



La solution numérique collaborative JOB!H pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Développée par le Cap emploi 57, la plateforme JOB!H permet aux personnes en situation de handicap de candidater en direct sur des offres d'emploi. Ce recours au numérique facilite les démarches pour les utilisateurs mais a également permis de maintenir le lien pendant les confinements, avec la tenue d'un forum numérique suivi par plus d'un millier de personnes lors

de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées en 2020.

## PROPOSITION N°9

**Mobiliser l'ensemble des acteurs du champ du handicap sur la lutte contre l'illectronisme**, dans le cadre du plan national pour l'inclusion numérique :

- ➔ Recenser et mettre à disposition les ressources documentaires sur l'apprentissage des outils numériques pour les personnes en situation de handicap ;
- ➔ Intégrer les enjeux du handicap dans les dispositifs nationaux pour apprendre à utiliser internet, à l'image du Pass numériques qui ne prévoit pas à ce stade d'accompagnement spécifique pour les personnes en situations de handicap ;
- ➔ Prévoir dans la formation des conseillers numériques un module spécifique au handicap, pour accompagner l'apprentissage aux outils numériques pour les personnes en situation de handicap.

## PROPOSITION N°10

**Améliorer l'accessibilité du numérique :**

- ➔ Faire appliquer le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) en particulier sur tous les sites internet des institutions et services publics du fait de leur devoir d'exemplarité) ;
- ➔ Veiller à l'accessibilité de la téléconsultation afin d'améliorer l'accès à la santé dans des zones isolées ou en fortes tensions en matière d'offre médicale et paramédicale.